

P.3

**VILLENEUVE-EN-RETZ,
15^E COMMUNE RATTACHÉE**

PHOTOGRAPHIE DE LA COMMUNE
EN QUELQUES DONNÉES CLÉS

P.6

**DES SOLUTIONS CONTRE
L'E-SOLITUDE**

ENTRETIEN AVEC GÉRARD NADEAU,
RESPONSABLE DE LA COMMISSION BIEN
VIEILLIR DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

P.10

**COMMENT ÇA MARCHE,
LE POINT D'ACCÈS AU DROIT**

PROBLÈMES, CONFLITS ...
PAR QUOI COMMENCER,
COMMENT S'Y PRENDRE ?



votreagglo

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ N°8 | 03_04_05 | 2020

P.7

VOTRE DOSSIER

Petite enfance, enfance, jeunesse grandir sur l'Agglo



_JEUNESSE

BAFA : révèle l'animateur qui est en toi !

_FAMILLE

CAFÉ PARENTS : ET SI ON PARLAIT ?



L'éducation, c'est souvent loin d'être simple ! Organisé par le Point information jeunesse et l'association Limémo, le Café parents est un espace d'échanges qui entend justement libérer la parole des parents pour prendre du recul et leur permettre de trouver des solutions collectivement pour débloquer des situations parfois difficiles. Lieu d'informations, il permet aussi d'être orienté vers des professionnels.

 La 3^e édition du Café parents aura lieu le samedi 14 mars de 10h à 12h (lieu à déterminer).
Informations au
02 40 02 68 63



Votreagglo, Le magazine des habitants de Pornic agglo Pays de Retz • N°8 • 03/04/05 2020
• Directeur de la publication : Jean-Michel Brard • Directeur de la rédaction : Angéline Priou
• Rédactrice en chef : Sophie Bernadet • Rédaction : Marie Hérault • Maquette et mise en page : LINER COMMUNICATION • Imprimerie : Rezo Communication
• Imprimé sur du papier certifié FSC et EcoLabel Européen • Dépôt légal : en cours • Tirage : 30 000 exemplaires • N° ISSN : en cours d'obtention



TU CHERCHES UN JOB UTILE MÉLANT ENGAGEMENT, DYNAMISME ET CRÉATIVITÉ ? L'ANIMATION EST FAITE POUR TOI !
POUR QUE LE COÛT DE LA FORMATION NE SOIT PAS UN PROBLÈME, PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ PROPOSE UNE BOURSE POUR AIDER LES JEUNES DU TERRITOIRE À PASSER LE BAF A.

Le Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur est le sésame à décrocher pour être animateur auprès d'enfants ou de jeunes à partir de 3 ans. Décomposé en trois stages (formation de base, stage pratique et approfondissement), il permet d'être embauché pendant les vacances scolaires et pendant l'été dans les accueils de loisirs ou les espaces jeunes. À la clé, un job pour financer ses projets (études, voyages, permis) et pourquoi pas... la naissance d'une vocation dans l'animation.

AIDER POUR MIEUX RECRUTER

Le montant de la formation - entre 750 € et 1000 € - peut cependant être réductible. Pour aider les jeunes du territoire à la financer, Pornic agglo Pays de Retz (avec le soutien de la CAF) leur propose une bourse de 300 €, versée en deux fois. Les conditions : être âgé de 17 à 25 ans, travailler pour l'une des structures d'accueil du territoire pendant au moins 4 semaines, remplir certaines conditions de ressources. De cette manière, l'Agglo souhaite rendre plus visible le métier d'animateur et aider les structures d'accueil qui éprouvent des difficultés à recruter. À noter qu'en complément, d'autres dispositifs d'aide existent (CAF, Pass Culture Sport, MSA, Comité d'entreprise, Mission locale).

 Pour faire une demande de bourse ou avoir plus de renseignements, compléter le formulaire disponible sur www.pornicagglo.fr ou contacter le service jeunesse : 02 40 02 62 92 et animationjeunesse@pornicagglo.fr

_DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nos entreprises ont du talent !

L'économie du territoire vous intéresse ?
Le 3^e numéro du magazine Sortir des sentiers battus - dédié à l'entrepreneuriat local - vient de sortir !
Au sommaire : un dossier pour monter sa boîte, des clés pour s'engager dans une démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises), des témoignages de chef.fe.s d'entreprises, des entreprises porteuses d'innovations et des entrepreneurs curieux.



 À emporter à l'accueil de Pornic agglo Pays de Retz et des mairies du territoire.
Téléchargeable sur le www.pornicagglo.fr.

_TRAVAUX

Le Chaudron : c'est pour bientôt !

Les travaux du Chaudron arrivent à leur fin : le complexe commercial dédié à la détente et aux loisirs ouvrira ses portes au printemps. À l'entrée de Pornic, le bâtiment de 12 000 m² accueillera plusieurs enseignes de sport, de mode, de restauration, de prêt-à-porter et d'optique (Intersport, Blackstore, Cruiser Line, Le Bellissima, Générale d'Optique, Jules & John). S'y implanteront aussi la nouvelle salle du cinéma associatif Saint-Gilles, une salle de remise en forme (Keep Cool) et un laser game. Des bureaux (Civel) et une entreprise d'intérim (RAS) sont également attendus.



_ VITE DIT, VITE LU !



5 246*

HABITANTS, APPELÉS LES VILLERETZIENS.

Dynamique, elle accueille plus de 150 entreprises (commerces, artisans, agriculteurs, ostréiculteurs, tourisme, etc.) et dispose de 4 zones d'activités. Côté loisirs, 75 associations œuvrent en matière de culture, sport, solidarité, etc.

* Population DGF 2017

73,68 KM²

RÉPARTIS ENTRE TERRE ET LITTORAL, LA COMMUNE EST NÉE DE LA FUSION DE BOURGNEUF-EN-RETZ (ET SA COMMUNE DÉLÉGUÉE SAINT-CYR-EN-RETZ) ET FRESNAY-EN-RETZ EN 2016.

UN PEU D'HISTOIRE

Préhistoire, Vénètes, Romains, duché de Bretagne... L'histoire de Villeneuve est intimement mêlée à celle du Pays de Retz. Pour en savoir plus, il suffit de pousser les portes du musée du Pays de Retz. Installé à Villeneuve-en-Retz, il a vocation à promouvoir et sauvegarder le patrimoine naturel et culturel du territoire.

Renseignements : www.museedupaysderetz.fr

LE CHIFFRE

VILLENEUVE-EN-RETZ



© Mairie de Villeneuve-en-Retz

15e

commune rattachée

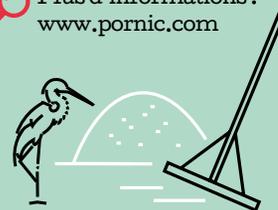
“ Depuis le 1^{er} janvier, notre territoire compte désormais 15 communes! Villeneuve-en-Retz, anciennement rattachée à la communauté de communes Sud Retz Atlantique, a rejoint Pornic agglo Pays de Retz. De par notre histoire et notre géographie, ce rapprochement conforte une collaboration déjà ancienne entre nos territoires. Habitants, paysages, patrimoine... Photographie de la commune en quelques données clés. ”

OR BLANC

JUSQU'AU XVI^E SIÈCLE, LA BAIE DE BOURGNEUF ÉTAIT CONSIDÉRÉE COMME LE GRENIER À SEL DE L'EUROPE.

Cette position a périclité avec l'envasement progressif de la baie, mais la saliculture refléurie aujourd'hui avec la remise en état de quelques marais salants... À visiter !

Plus d'informations : www.pornic.com



TRAITS D'UNION : MER ET MARAIS

À PIED SUR LE SENTIER DES DOUANIERS OU À VÉLO LE LONG DE LA VÉLODYSSÉE, LE POINT DE VUE SUR LA BAIE DE BOURGNEUF VAUT LE DÉTOUR. PAYSAGES LITTORAUX ET HÛÎTRES S'Y DÉGUSTENT, QUAND NATURE ET OISEAUX S'ADMIRENT PLUS DANS LES TERRES, ENTRE BOCAGE ET MARAIS. DES IDÉES DE BALADES : WWW.PORNIC.COM



_ENVIRONNEMENT

Eaux pluviales : ça coule de source

625 km de canalisations, 170 km de fossés et une centaine de bassins de rétention : depuis le 1^{er} janvier, l'Agglo est en charge de la compétence « Eaux pluviales urbaines ». Pour l'exercer au mieux, un schéma directeur et un zonage eaux pluviales sont en cours d'élaboration.

_ENVIRONNEMENT

TOUCHE PAS À MA NAPPE PHRÉATIQUE !



Cet hiver, il pleut... mais nous devons pourtant veiller à la ressource en eau. Pourquoi ? Parce que l'eau tombe en quantité pendant seulement quelques mois et ruisselle en direction de la mer et des rivières sans être absorbée... Conséquence : les nappes phréatiques ne peuvent pas se reconstruire. Le geste à adopter : limiter sa consommation d'eau !

_DÉFENSE INCENDIE

Le saviez-vous?



Depuis janvier 2019, Pornic agglo Pays de Retz détient la compétence Défense Incendie, soit la gestion (entretien, fonctionnement, renouvellement) des 1600 poteaux et 20 réserves incendie du territoire permettant aux pompiers d'intervenir efficacement en cas de départ de feu.

_VITE DIT, VITE LU!

L'IMAGE



© Hadrien Brunner

Les 10 ans de l'Aquacentre

Du 11 au 17 mai, l'Aquacentre fête ses 10 ans! Pour l'occasion, des animations pour petits et grands vous seront proposées tout au long de la semaine : concours de dessins pour les enfants, parcours de structures gonflables, jeux aquatiques, cours d'aquagym géants, jacuzzi en soirée, démonstration des maîtres-nageurs... Ainsi qu'un temps fort dédié à la famille pendant le week-end : chasse au trésor, bassin ludique... Avec des lots à gagner!

Plus d'informations au 02 40 82 32 33 ou sur pornicagglo.fr et sur Facebook "Aquacentre"

_RÉSEAUX SOCIAUX

43



C'est le nombre de vidéos disponible sur la chaîne YouTube de Pornic agglo Pays de Retz. D'un format court (de 2 à 7 min.), elles vous permettent de découvrir votre territoire sous un autre angle et d'aller à la rencontre de ceux qui le font vivre.

À découvrir sur www.youtube.com «Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz»

_LOISIRS

Ciné CLIC : 10 ans, le bel âge!

Pour que tous les amoureux du 7^e art puissent avoir accès à la toile, y compris les plus âgés, le Ciné CLIC propose une programmation de films au tarif de 4 €, dans les cinémas de Sainte-Marie, Saint-Michel et la Bernerie (en collaboration avec le CLIC). Cette année, l'événement souffle ses 10 bougies, et s'offre le cinéma de Préfailles comme nouvel adhérent. L'occasion de profiter d'encore plus de cinéma à deux pas de chez soi.

Détails et programmation :
CLIC - PORNIC, 02 51 74 07 16, clic@pornicagglo.fr et www.pornicagglo.fr

_TRAVAUX

NOUVELLE GENDARMERIE : 1^{RE} PIERRE CET ÉTÉ

LA NOUVELLE GENDARMERIE DE SAINTE-PAZANNE COMMENCERA À SORTIR DE TERRE L'ÉTÉ PROCHAIN. PLUS SPACIEUX ET RÉPONDANT AUX NORMES ACTUELLES, LE BÂTIMENT DE 980 M² DISPOSERA DE LOCAUX DE SERVICES ET DE SEPT LOGEMENTS INDIVIDUELS POUR ACCUEILLIR LES GENDARMES ET LEURS FAMILLES. SON COÛT : 1,5 MILLIONS D'EUROS. LIVRAISON PRÉVUE À L'HIVER 2021.

LE PORTRAIT

_URBANISME

« UTILISER
RAISONNABLEMENT
ET DURABLEMENT
LE SOL DU TERRITOIRE »

Rencontre avec Pierre Freslier,
Instructeur au service Instruction
des autorisations du
droit du sol de l'Agglo

Avec ses 11 collègues, Pierre Freslier instruit les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme reçus par les services Urbanisme des 15 communes de l'Agglo. Son rôle : vérifier leur conformité avec les textes réglementaires et l'insertion du projet dans l'environnement bâti et paysager.

Ce qui a frappé Pierre Freslier à son arrivée sur le territoire : une architecture marquée entre le nord et le sud de la Loire, et des communes « petites et préservées ». Comment cet architecte nancéien est-il devenu instructeur des autorisations du droit du sol à l'Agglo ? « Après avoir travaillé en agence, j'ai voulu être au service de la collectivité. J'ai repris un master en urbanisme, avant d'être recruté par la commune de Préfailles », puis par l'Agglo. Sa mission consiste aujourd'hui à instruire les demandes de permis de construire et d'aménager, déclarations préalables, les demandes de certificats d'urbanisme pour le compte des communes (le maire restant signataire des autorisations d'urbanisme). Pour exercer, Pierre Freslier doit donc avoir une connaissance fine du territoire, « ainsi que du code de l'urbanisme et du PLU des communes [NDLR : plan local d'urbanisme]. »

8300 DOSSIERS
INSTRUITS EN 2019
PAR LE SERVICE



© Vincent Bauza

Sur l'Agglo, chaque commune dispose en effet de son propre PLU, document qui fixe les règles en matière d'usage des sols, d'implantation et de volumétrie des constructions, etc. « Je veille au respect des règles, mais surtout à ce que chaque projet s'intègre à l'environnement bâti et paysager. Une impérieuse nécessité, particulièrement sur les secteurs, comme le littoral, où la pression foncière est importante. Par ailleurs, certains dossiers sont plus complexes que d'autres et impliquent un travail transversal (Bâtiment de France, Plan de Prévention des Risques Littoraux) ».

La question :
Puis-je peindre ma maison en rose ?
« En général, ce n'est pas interdit. Notre service vérifie cependant que la couleur s'accorde avec l'environnement. La déclaration préalable de travaux est de toute façon obligatoire avant de réaliser ce type de travaux! »

_TRAVAUX

Nouvelle déchèterie :
valoriser en mieux

La déchèterie de la Génère 2 sort de terre à La Plaine-sur-Mer. Nouvelle génération, elle favorisera la valorisation et le recyclage des déchets avec l'augmentation des capacités de réception. Évolutive, elle permettra en outre d'accueillir les futures filières de valorisation de déchets. À date, les terrassements généraux et le déploiement des réseaux (eaux, électricité et télécom) ont été réalisés. Les travaux de fondation sont en cours. Livraison prévue : septembre 2020 (montant 2,6 millions d'euros HT).



_VIE PRATIQUE



250

DEMANDES DE LOGEMENTS SAISONNIERS PAR AN SUR LE TERRITOIRE mais seul 1 travailleur saisonnier (ou stagiaire) sur 6 trouve un logement grâce au dispositif d'hébergements temporaires des travailleurs mis en place par l'Agglo. Vous disposez d'une chambre, d'un studio ou d'un appartement meublé ? Grâce au dispositif, vous participez ainsi au soutien de l'emploi local, alors rejoignez-nous !

Plus d'informations : Pornic agglo Pays de Retz, 02 51 74 07 16 et logementsaisonnier@pornicagglo.fr

_SPORTS



AQUACENTRE :
BOUGEZ EN MAILLOT !

Envie de se dépenser ? L'Aquacentre vous propose justement de découvrir l'ensemble des disciplines toniques aquatiques - aquagym, aquafitness, aquaforme, aquapalm - du lundi 16 au samedi 21 mars.

Séance à 1,5 € (dans la limite de 2 séances/personne maximum), 20% de remise sur les cartes d'abonnement. Plus de renseignements : 02 40 82 32 33 et www.pornicagglo.fr

L'ENTRETIEN



_NUMERIQUE

Isolement numérique : des solutions contre l'e-solitude

© Vincent Bauza

1 sur 2

1 personne sur 2 de plus de 75 ans n'a pas accès à Internet à son domicile

**LE NUMÉRIQUE
DOIT SIMPLIFIER LES
PROCÉDÉS ET NON
LES COMPLEXIFIER**

des ateliers collectifs, et la fibre permettra progressivement une meilleure couverture numérique. Enfin, le WIP (Work In Pornic) – qui accueillera bientôt des espaces de coworking, une pépinière et un hôtel d'entreprises et une communauté autour de l'innovation – pourrait devenir un « hub » mutualisant les initiatives numériques locales.

Vous avez remis ce rapport aux élus de l'Agglo en janvier, que leur préconisez-vous ?

Nous souhaitons qu'une coordination soit effectuée par la communauté d'agglomération... aux élus de décider quelle en sera la forme. En parallèle, il est urgent de procéder à la mise en place d'un plan numérique. Il concernerait notamment la formation des intervenants numériques qui doit être homogénéisée, mais aussi la mise à disposition de locaux et de matériels adaptés ou la création d'un maillage associatif numérique renforcé.

Sous quel délai l'Agglo se saisira-t-elle de cette problématique ?

Il faut attendre que les élections municipales soient passées, mais les élus ont conscience du problème. Ils vont maintenant devoir étudier les possibilités de financement qui existent au niveau du département, de l'État, etc. Dans tous les cas, le projet de territoire 2030 prend cette problématique en compte.

L'AVENIR SE VEUT NUMÉRIQUE. MAIS QU'EN EST-IL DE LA PROBLÉMATIQUE DES USAGES, NOTAMMENT POUR LES PERSONNES NE SACHANT PAS SE SERVIR D'UN ORDINATEUR OU N'Y AYANT PAS ACCÈS, COMME CERTAINS SENIORS ? POUR Y RÉPONDRE, LA COMMISSION BIEN VIEILLIR DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLO S'EST INTÉRESSÉE À LA QUALITÉ DE VIE DES SENIORS DU TERRITOIRE, ET À L'ISOLEMENT NUMÉRIQUE EN PARTICULIER. LE POINT AVEC SON RESPONSABLE.

Que révèle l'étude menée par la commission Bien vieillir ?

Notre enquête révèle des difficultés majeures pour les personnes de plus de 75 ans, voire même les plus de 60 ans, à accéder à Internet... soit parce qu'ils n'ont pas d'équipement, soit parce qu'ils ne savent pas s'en servir. À l'heure où toute démarche administrative tend à être dématérialisée, cela peut être un vrai problème. Il existe cependant plusieurs points positifs : neuf communes du territoire sur quinze proposent



_NUMERIQUE

Entreprises, dénichiez les talents de demain !

SE FORMER, C'EST BIEN... SUR LE TERRAIN, C'EST MIEUX !

Vous êtes une entreprise et vous disposez d'un service informatique ? Alors vous pouvez contribuer à la formation des techniciens de demain (support et déploiement, support d'infrastructure, systèmes et réseaux). Le GRETA de Loire-Atlantique et le lycée du Pays de Retz (Pornic) recherchent des entreprises souhaitant accueillir des stagiaires (de niveau bac au minimum) en contrat d'apprentissage de 2 ans, pour la formation BTS SIO option A. Leurs missions : installer, administrer et gérer la maintenance des équipements et des réseaux informatiques.



Contactez M.Houlet, proviseur du lycée du Pays de Retz, au 02 40 82 40 19

Petite enfance, enfance, jeunesse...

Grandir sur l'Agglo

**DES STRUCTURES
D'ACCUEIL ET
DES PROJETS DE
0 À 25 ANS**



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ EST EN CHARGE DE LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE. DÉSORMAIS, LA GESTION ADMINISTRATIVE DES STRUCTURES D'ACCUEIL EST CONFIEE À L'AGGLO ET CELLE-CI DEVIENT L'INTERLOCUTRICE PRINCIPALE DES FAMILLES POUR L'ENSEMBLE DE LEURS DÉMARCHES.

Autre modification : une réorganisation du secteur jeunesse avec une division en quatre zones pour plus de proximité. Côté fonctionnement, pas de changement pour l'ensemble des espaces d'accueil : les horaires d'ouverture et les professionnels encadrants restent les mêmes. Décryptage du fonctionnement et des outils de ce service, indispensable au devenir social et citoyen des plus jeunes habitants du territoire.

En chiffres

55

structures petite enfance, enfance et jeunesse réparties sur l'ensemble du territoire proposant un service public d'accueil périscolaire et de loisirs et d'animation jeunesse pour les enfants âgés de 3 à 25 ans.

17 691

habitants âgés de 0 à 25 ans sur l'Agglo (sur un total de 62 436 habitants), dont 11 899 ont entre 8 et 25 ans*.

1 RAM

Relais d'Assistantes Maternelles sur 2 antennes : Pornic et Sainte-Pazanne (avec 520 assistantes maternelles au total sur l'Agglo).

De la naissance à l'âge adulte, Pornic agglo Pays de Retz accompagne les familles et leurs enfants à chaque étape



Petite enfance, de 0 à 3 ans

RAM (relais d'assistantes maternelles)

Multi-accueil et micro-crèche



Enfance, de 3 à 12 ans

7 accueils périscolaires et de loisirs (sur les autres communes : accueils gérés par des associations)



Jeunesse, de 11 à 25 ans

Animations

Accueil libre dans les Maisons de jeunes

Accompagnement de projets

Point Information Jeunesse

Séjours de vacances



En savoir plus :
www.pornicagglo.fr/service/famille/

_L'ENTRETIEN



3 Questions à

Sylvie BATY, responsable PEEJ et **Thomas LARDEUX**, responsable du secteur Jeunesse

Concrètement de quelle manière les structures du territoire vont-elles désormais fonctionner ?

Sylvie BATY : Comme jusqu'à maintenant ! Les structures du territoire continueront à être gérées soit par des associations, soit en régie intercommunale (directement gérées par l'Agglo). Nous n'avons aucune raison de modifier cela, ces structures – quelles que soient leurs formes – menant un important travail de proximité et de service pour les familles. On peut en revanche évoquer des changements par tranches d'âge : la commune de Villeneuve-en-Retz rejoignant le territoire, nous avons par exemple dû réorganiser les permanences du RAM (relais d'assistantes maternelles) selon les besoins des communes, pour augmenter les temps d'animation et renforcer la proximité avec les assistantes maternelles.

Thomas LARDEUX : Pour l'enfance, le principal changement concerne la facturation. Celle-ci sera désormais réalisée à l'en-tête de l'Agglo. Pour le règlement, pas de changement cependant, les familles devront toujours l'adresser au Trésor public. Quant aux horaires et aux animateurs, rien ne change !

Quelles sont les évolutions pour le secteur jeunesse ?

T.L. : Le territoire a été divisé en quatre secteurs géographiques*, passant d'une gestion intercommunale de sept à treize communes. C'est un changement d'importance pour les familles, car si jusqu'ici elles ne recevaient qu'un seul programme d'animation (correspondant aux structures des communes de l'ex Cœur Pays de Retz), elles en recevront désormais quatre - un par secteur géographique - au travers d'une plaquette commune. Cela signifie que, selon le nombre de places, les enfants d'un secteur pourront désormais s'inscrire aux activités d'un secteur voisin... Et ainsi avoir accès à beaucoup plus de projets. En parallèle, nous mettons en place des systèmes de navettes par secteur, la question de la mobilité étant prépondérante.

S.B. : Cette nouvelle organisation permet plus de diversité dans les propositions et plus de proximité en matière de service. Quant à notre vision pédagogique, elle reste

« L'INTÉGRATION DE LA COMPÉTENCE NOUS PERMET D'ŒUVRER VERS UNE AMÉLIORATION CONSTANTE DU SERVICE »

commune à l'ensemble des secteurs : les jeunes sont au maximum associés à la programmation de leurs temps de loisirs et à leur financement, nous entendons également les responsabiliser en les accompagnant dans la conduite de projets.

Le service PEEJ est-il encore amené à évoluer ?

T.L. : Nous souhaitons en effet poursuivre la stabilisation du service et étendre ses actions sur le territoire (séjours, projets, café parents, chantiers...), ou développer des actions sur les communes qui n'en disposaient pas jusqu'à maintenant. Pour cela, nous devons continuer à fédérer les acteurs des différents secteurs du pôle, mais aussi aller à la rencontre du réseau local.

S.B. : L'harmonisation de la politique PEEJ n'est pas terminée, c'est un travail de longue haleine ! Mais l'intégration de la compétence nous permet justement d'œuvrer vers une amélioration constante du service rendu aux familles, en nous appuyant sur tous les acteurs locaux, notamment les associations. De nombreuses réflexions sont en cours, concernant la politique tarifaire, le maillage territoire, de mise en place d'un projet de territoire et de propositions pour la Petite enfance, l'enfance et la jeunesse, mais également pour accompagner les parents et les professionnels. Nous travaillons également à la construction d'un portail famille (très attendu par celles-ci), afin qu'elles puissent facilement et rapidement effectuer leurs démarches d'inscription, de paiement, etc.



Julie Ruau au Point d'Information Jeunesse

* **Secteur 1** : Saint-Michel-Chef-Chef, La Plaine-sur-Mer, Préfailles (le secteur de Pornic conserve pour le moment la gestion directe de ses structures jeunesse et pourrait intégrer le secteur 1 en 2021) - **Secteur 2** : Chaumes-en-Retz, Cheix-en-Retz, Rouans, Vue - **Secteur 3** : Sainte-Pazanne, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Port-Saint-Père - **Secteur 4** : Villeneuve-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz.

Des outils pour découvrir, s'amuser, s'informer, se responsabiliser

Essentielle au bien-vivre de notre territoire, l'animation jeunesse s'organise autour des Maisons de jeunes (MJ) et du Point Information Jeunesse (PIJ). Les premières accueillent les jeunes pour leurs loisirs durant leur temps libre et le second a pour mission de les accueillir, de les informer et de les accompagner de manière individuelle ou collective. L'ambition, derrière ces structures : permettre aux jeunes d'aujourd'hui de devenir les adultes de demain.

MJ

10 **Maisons de Jeunes** existent sur l'Agglo. Ces espaces d'accueil encadrés permettent aux jeunes de se rencontrer et de se responsabiliser au travers de temps de loisirs et d'animations, selon leurs souhaits et leurs propositions.

C'EST POUR QUI ?

Pour les jeunes de 11 à 17 ans à Chaumes, Cheix, La Plaine, Port-Saint-Père, Rouans, Saint-Hilaire, Saint-Michel, Sainte-Pazanne, Villeneuve et Vue.

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Pour fréquenter les MJ et participer aux activités, il faut adhérer à l'année (12 €) et fournir différents documents (sanitaires, assurance, etc.)

LES ACCUEILS LIBRES, C'EST QUOI ?

Des temps libres (de rencontre, d'échanges, d'aide au projet...) et des animations adaptées en fonction de l'âge et des souhaits des jeunes.



SÉJOURS

Des séjours et bivouacs (France ou Étranger) sont aussi proposés. Les jeunes sont souvent associés à leur organisation et à leur financement (vente de viennoiseries, Marché de Noël...)

DES ACTIVITÉS SONT-ELLES ORGANISÉES ?

Il s'agit d'activités sportives et culturelles, et de sorties. Un programme est édité à chaque période de vacances.

L'ANIMATION JEUNESSE, C'EST AUSSI

L'animation jeunesse n'existe pas qu'au travers des MJ. Tous les jeunes souhaitant mener un projet (création d'un festival ou d'une soirée, voyage en groupe, etc.) peuvent s'adresser aux animateurs du secteur Jeunesse.



Plus d'infos
animationjeunesse@
pornicagglo.fr et
02 40 02 68 63

Le blog : [www.
animationjeunesse.
pornicagglo.fr](http://www.animationjeunesse.pornicagglo.fr)



« Je suis parent et mes enfants souhaitent fréquenter la MJ de notre commune. J'ai quelques a priori, pouvez-vous me rassurer ? »

Chaque temps d'accueil est encadré. Les animateurs diplômés sont les garants de la sécurité et du bien-vivre des jeunes fréquentant les MJ. Ils veillent à ce que chacun puisse trouver sa place, quel que soit son âge.

PIJ

Situé à Sainte-Pazanne, le **Point Information Jeunesse** est un lieu d'information et d'échanges encadré destiné aux jeunes qui ont des questions en matière de santé, d'emploi, d'études, de départ à l'étranger, etc. ou souhaitant mettre en œuvre un projet.

QUEL ACCUEIL ?

L'animatrice du PIJ accueille les jeunes individuellement ou collectivement, selon leur demande. Elle les accompagne dans leurs recherches et dans leurs démarches. Si le jeune n'est pas mobile, elle peut aussi se déplacer dans une MJ.

À noter : l'accueil est anonyme, libre et gratuit.

C'EST POUR QUI ?

Pour les jeunes de 11 à 25 ans qui ont un projet ou une question sur des thématiques globales ou spécifiques : bourse, logement, service civique, sexualité, recherche d'un job ou d'un emploi durable, orientation scolaire, création d'une association ou d'un événement, etc.



FORUM JOBS D'ÉTÉ

Pour les jeunes de 16 ans et plus qui souhaitent travailler cet été, le forum Jobs d'été permet de rencontrer des employeurs potentiels et des conseillers dans de multiples domaines (hôtellerie, restauration, agriculture, animation, grande distribution, etc.)

À retenir : mercredi 26 février de 14 h à 17 h à l'Escale de Retz de Sainte-Pazanne

AUSSI DES CHANTIERS

Le PIJ organise aussi des chantiers jeunesse pour les jeunes de 15 à 17 ans : des missions simples au service de la collectivité (renovation de matériel touristique, prises de photos...) pour développer des compétences à valoriser ensuite dans son cursus.



Plus d'infos
pij@pornicagglo.fr
et 02 40 02 62 92
ou 06 08 34 30 67

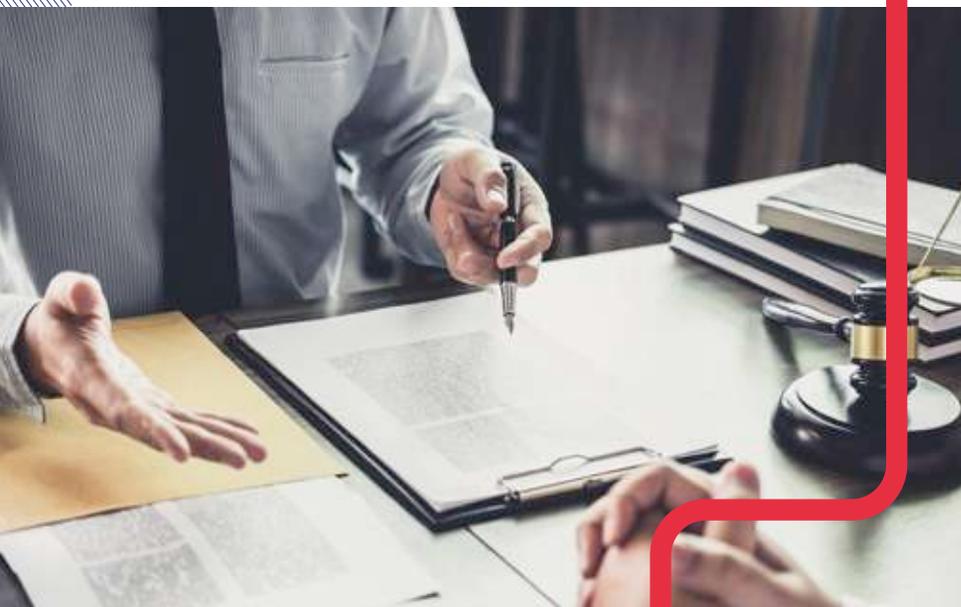


« Je veux trouver un job, le PIJ peut-il m'aider dans mes démarches ? »

Au PIJ, les jeunes sont accompagnés pour réaliser leur CV et écrire une lettre de motivation. Ils peuvent aussi y trouver des annonces ou être aidés dans le cas d'une candidature spontanée.

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)... comment ça marche ?

PROBLÈMES DE VOISINAGE, DE FAMILLE, DE TRAVAIL OU D'HABITATION...
PAR QUOI COMMENCER, COMMENT S'Y PRENDRE ? DANS CERTAINES
SITUATIONS, LES PARTICULIERS, COMME LES PROFESSIONNELS, PEUVENT
SE SENTIR DÉMUNIS ET AVOIR BESOIN D'AIDE. ESPACE D'ACCUEIL,
D'ÉCOUTE ET D'INFORMATION, LE POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)
FACILITE JUSTEMENT L'ACCÈS AU DROIT ET AU CONSEIL POUR TOUS. SES
OBJECTIFS : PERMETTRE LA RÉOLUTION RAPIDE DE LITIGES OU DÉLIVRER
LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES AU LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE.



738

personnes informées et
107 permanences tenues
en 2019 (+ 22,4 % par
rapport à 2018).

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Les permanences du PAD sont gratuites,
sans condition de revenus.

LES PERMANENCES

Les prises de rendez-vous se font
exclusivement auprès de l'accueil de
Pornic agglo Pays de Retz, tous les
jours du lundi au vendredi de 9h à
12h30 et de 14h à 17h, par téléphone
au 02 51 74 07 16.



1 Pour qui ?

Service de proximité, le PAD est accessible à tous les habitants de Pornic agglo Pays de Retz (et de la communauté de communes Sud Estuaire). Confidentiel, il leur permet de répondre à toute question d'ordre juridique, d'obtenir des informations sur leurs droits et leurs devoirs, de bénéficier d'une aide dans leurs démarches juridiques ou administratives, et d'avoir accès à des modes alternatifs de résolution des conflits.

2 Premier contact

Au téléphone ou sur place, l'agent d'accueil écoute la demande. Elle peut concerner de multiples thématiques : surendettement et impayés, protection des majeurs, violence, divorce, assurance, malfaçons de travaux, successions, rupture de contrat, tutelles et curatelles, impôts, demande d'aide juridictionnelle... « Le PAD peut apporter des réponses dans tous les domaines, précise Radhia Essassi, coordinatrice du Conseil départemental de l'accès au droit de Loire-Atlantique. Droit de la famille, du travail, du logement, de la consommation, etc. »

3 Orientation et prise de rendez-vous



L'agent d'accueil informe et oriente vers les intervenants de la structure en fonction de la nature du problème :

- des **professionnels du droit** (avocats, notaires et huissiers de justice),
- des conciliateurs de justice (auxiliaires de justice bénévoles),
- des **associations spécialisées** disposant de juristes professionnels (CRESUS, CIDFF [Centre d'information sur les droits des femmes et des familles], ISTF44 [Information et soutien aux tuteurs familiaux]).

4 Résolution ou procédure

Selon leur nature, les problèmes ou les litiges pourront trouver une conclusion rapide et aboutir à une résolution amiable. Certaines situations (un divorce sans consentement par exemple) nécessitent cependant l'engagement de procédures plus longues. Les professionnels du PAD ont alors pour mission de délivrer des conseils sur les démarches à adopter.



Le PAD pour sortir des violences

« En cas de violences au sein du couple, ou sur mineur ou ascendant, le PAD est la première étape pour sortir d'une situation de détresse, explique Radhia Essassi. On peut y rencontrer des professionnels compétents en matière de droit pénal (avocat ou juriste du CIDFF spécialisés en droit des femmes). Ils peuvent renseigner sur l'obtention d'un logement d'urgence, sur le dépôt d'une plainte et sur ce qui se passe ensuite, sur les délais d'une procédure, la demande d'une ordonnance de protection, l'exécution d'un jugement... »

_RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



MaPrimeRenov' : la nouvelle prime à la rénovation énergétique

LE SAVIEZ-VOUS ? RÉNOVER UNE MAISON ANCIENNE NON ISOLÉE PERMET NON SEULEMENT DE MAÎTRISER SES FACTURES DE CHAUFFAGE, MAIS AUSSI D'ÉCONOMISER PLUSIEURS TONNES DE CO2 PAR AN. LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, C'EST DONC BON POUR VOTRE BUDGET ET POUR L'ENVIRONNEMENT ! POUR VOUS AIDER À FINANCER VOS TRAVAUX, DES AIDES EXISTENT : LE 1^{ER} JANVIER, LE GOUVERNEMENT A AINSI LANCÉ MAPRIMERENOV', LA NOUVELLE PRIME D'ÉTAT VENANT SIMPLIFIER LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE. COMMENT EN PROFITER, POUR QUELS TRAVAUX ET JUSQU'À QUELS MONTANTS ? EXPLICATIONS.

Pour qui ?

Pour avoir droit à MaPrimeRenov', il faut :

- être propriétaire d'un logement construit depuis plus de 2 ans ;
- l'occuper comme résidence principale ;
- ne pas dépasser un plafond de ressources ;
- faire réaliser les travaux par une entreprise reconnues garantes de l'environnement (RGE).

Bonne nouvelle, près de la moitié des Français y ont accès dès 2020, avant un élargissement des bénéficiaires en 2021 !

Quels travaux ?

MaPrimeRénov' cible les travaux permettant de réaliser des économies d'énergie :

- isolation (vitres, murs extérieurs ou intérieurs, toiture, plafonds, combles) ;
- ventilation ;
- changement de mode de chauffage ou de fourniture d'eau chaude sanitaire fonctionnant au bois ou autres biomasses, ou à l'énergie solaire thermique ;
- pompe à chaleur ;
- système de charge électrique, dépose de cuve fioul, audit énergétique ;
- Plus d'informations sur www.faire.fr.

Quels montants ?

Le montant des primes est plafonné à 20 000 € sur 5 ans (selon les revenus), mais il est possible de les cumuler avec d'autres aides (PTZ, CEE, etc.)

Comment en bénéficier ?

1. Connectez-vous à maprimerenov.gouv.fr, vérifiez votre éligibilité puis effectuez votre demande en ligne.
2. Attendez la confirmation de l'Anah qui doit d'abord étudier votre dossier.
3. Faites réaliser vos travaux et demandez une facture à votre artisan.
4. Demandez le paiement de MaPrimeRenov' et réglez l'entreprise.



Du nouveau du côté des banques

Parallèlement au lancement de MaPrimeRenov', plusieurs réseaux bancaires et établissements de crédit se sont engagés à faciliter le financement des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers.



Élections municipales, mode d'emploi

LE 15 ET 22 MARS PROCHAINS AURONT LIEU LES ÉLECTIONS MUNICIPALES. ELLES PERMETTRONT AUX HABITANTS DE TA COMMUNE DE CHOISIR LE MAIRE ET LES ÉLUS QUI LES REPRÉSENTERONT PENDANT LES 6 PROCHAINES ANNÉES, AINSI QUE CEUX DE L'AGGLO. MAIS AU FAIT, COMMENT ÇA MARCHE UNE ÉLECTION ?



LE DROIT DE VOTE, C'EST POUR QUI ?

Pour voter, il faut avoir au moins 18 ans et être de nationalité française (ou européenne pour les élections municipales).



UNE LISTE, C'EST QUOI ?

Ce sont des hommes et des femmes qui partagent les mêmes idées et qui décident de se regrouper autour d'un candidat (une tête de liste) pour qu'il soit le maire. Le jour des élections, les habitants choisissent leur liste préférée parmi toutes celles qui sont présentées. Ses membres deviendront les conseillers municipaux, qui choisiront le maire un peu après leur élection.



POUR VOTER, QUE FAUT-IL FAIRE ?

Tout commence en s'inscrivant sur la liste électorale de sa mairie. Ensuite, la mairie envoie une carte d'électeur au domicile du nouvel inscrit.

Le jeu

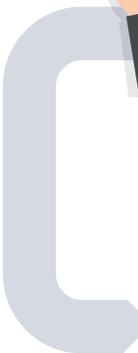
Retrouve les mots cachés dans la grille, de haut en bas ou de gauche à droite.

ELECTION
VOTE
CANDIDAT
ELECTEUR
LISTE
URNE
BULLETIN
REGISTRE
DEPOUILLEMENT
MAIRE

L	W	Y	E	R	T	S	I	G	E	R	Z	T	A	D	I	D	N	A	C
K	Y	E	C	W	R	D	K	X	U	J	E	R	F	T	Y	D	U	R	
F	Z	W	J	R	M	W	O	P	Ç	U	F	U	S	X	J	B	X	B	
X	C	P	Z	E	K	A	D	L	E	B	P	Y	E	T	S	I	L	Y	J
M	F	R	T	O	W	R	N	S	M	Y	R	Y	T	H	X	T	Q	V	F
U	A	E	N	I	E	L	L	U	B	X	R	C	A	K	Ç	R	V	Q	
T	N	I	S	H	Ç	K	D	F	N	U	R	N	E	D	E	T	O	V	Ç
Ç	K	F	R	N	P	R	R	G	X	H	M	J	L	G	G	L	G	C	B
I	U	I	D	E	P	O	U	I	L	L	E	M	E	N	I	G	K	I	L
F	V	O	U	Ç	A	E	L	E	C	T	I	O	N	Z	V	U	A	Ç	



1



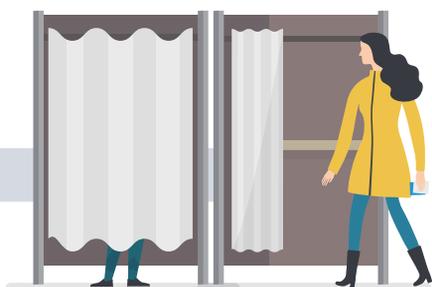
COMMENT SE DÉROULE le vote ?



L'électeur se rend à son bureau de vote (les écoles sont souvent utilisées pour cela) et présente sa carte d'identité et sa carte d'électeur aux membres du bureau.



2 Parmi les listes alignées sur une table, **l'électeur doit en choisir au moins deux différentes** (pour garantir le secret vote).



3 Une fois dans l'isoloir (toujours pour être certain que le vote est secret), **il glisse la liste de son choix dans une petite enveloppe**.



4 L'électeur présente une nouvelle fois sa carte d'identité, **puis glisse son enveloppe dans une urne transparente** (et fermée par un cadenas pour éviter les tentatives de triche).

5 Enfin, **il signe le registre** (appelée liste d'émargement) réunissant les noms de toutes les personnes inscrites pour voter. Sa carte est tamponnée, c'est la preuve qu'il a voté.



6

Dès la clôture du scrutin, le **dépouillement est effectué** : les urnes sont ouvertes pour compter le nombre de voix obtenues par chaque candidat. Puis les résultats de chaque bureau de vote sont additionnés. La liste qui a obtenue plus de la moitié des votes est déclarée gagnante. Si aucune des listes n'obtient la moitié des voix au 1^{er} tour, un 2^{ème} tour est nécessaire.

2nd tour

Souvent, il faut voter deux fois, à quelques jours d'intervalle. Pourquoi ? Parce qu'au second tour, il ne reste que les candidats qui sont arrivés en tête du 1^{er} tour. À l'issue du 2^d tour... la liste qui a remporté le plus de voix a gagné !

Les conseillers communaux

Élus en même temps que les conseillers municipaux, les conseillers communaux représentent les communes au sein de la communauté d'agglomération. Une fois élus ils désignent ensuite le président et les vice-présidents.



Un maire À QUOI ÇA SERT ?

Le maire et le conseil municipal œuvrent pour les habitants d'une commune. Ils peuvent par exemple décider de rénover les trottoirs d'une rue, d'ouvrir une bibliothèque, de créer un foyer pour les personnes âgées ou d'aider les associations, etc. Ils doivent également veiller à ce que la loi soit respectée par tous.

Le maire a aussi pour rôle d'enregistrer les naissances et les décès, et de célébrer les mariages.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La liste désignée comme vainqueur par les électeurs se réunit lors du premier conseil municipal. Ils désignent le maire et chaque conseiller municipal se voit attribuer une mission au sein de la commune (espaces verts, écoles, sport ...).

Le mot ABSTENTION

Certains citoyens qui ont le droit de vote décident de ne pas aller voter (certains ne veulent plus le faire, d'autres ont du mal à faire un choix et d'autres ne s'intéressent pas à la politique). En France, le droit de vote est un droit et un devoir, mais pas une obligation.

le sais-tu ?

34 968*

**COMMUNES EXISTENT
EN FRANCE... AVEC DONC
34 968 MAIRES !**

*Ministère des collectivités
au 31 décembre 2019



Sortir pour se détendre, s'instruire, rêver...

PORNIC

Amphithéâtre Thomas Narcejac



MARS

SAMEDI 21 | 03 - 20H30
**Compagnie Lo / Rosine Nadjar
Walk - Danse**

«Walk» est une pièce chorégraphique pour cinq danseurs. C'est l'histoire d'une petite communauté d'individus qui se lancent dans une aventure, avec tout ce que cela comporte en terme de tâtonnements, recherche d'équilibre, jeux, chutes, failles, engagements, compromis et négociations nécessaires. Les danseurs se cherchent, marchent, ensemble, séparément, différemment. «Walk» nous parle de notre capacité à avancer dans la vie, à vivre avec l'autre et comment on peut se saisir d'un sentiment commun pour le porter ensemble.

Danseurs : Alexandre Blondel, Stéphanie Gaillard, Jonathan Sanchez, Marie Urvoy.
Chorégraphe : Rosine Nadjar.
Un spectacle en partenariat avec Musique & Danse en Loire Atlantique.

► À partir de 10 ans - Durée : 1h - Placement : Assis - Tarifs : plein : 14 € / réduit : 10 € / abonné plein : 12 € / abonné réduit : 8 €

AVRIL

SAMEDI 25 | 04 - 20H30
**Papanosh invite André Minvielle
Jazz et musiques actuelles**
Prévert Parade

Pour fêter leurs 10 ans et la sortie de leur troisième album, les cinq musiciens de Papanosh vous proposent un set de musiques de partout et d'ailleurs avec comme très-special-guest, l'immense chanteur, scatteur et voc'alchimiste André Minvielle. Le quintet, parmi les meilleurs jeunes jazzmen actuels français, apporte un souffle de fraîcheur, une musique pleine d'imagination, de joyeuses prises de risques improvisées, pour un kaléidoscope de sentiments et de sensations uniques.

Dans le cadre du festival Errances,
Chant : André Minvielle
Saxophone : Raphaël Quenehen
Trompette/trombone : Quentin Ghomari
Piano/B3 organ : Sébastien Palis
Contrebasse : Thibault Cellier
Batterie : Jérémie Piazza

Un spectacle en partenariat avec Rock'n Dal et le Collectif Spectacles en Retz.

► Tout public - Durée : 1h30 - Placement : Assis - Tarifs : plein : 14 € / réduit : 10 € / abonné plein : 12 € / abonné réduit : 8 €

MARS


SAMEDI 28 | 03 ET DIMANCHE 29 | 03
PORT-SAINT-PÈRE / Exposition d'aquarelles par l'Atelier d'aquarelle.

► L'évènement se déroulera à la salle des associations.

DIMANCHE 22 | 03 - 15H ET 17H30
SAINTE-PAZANNE / Festival Errances

Un des grands rendez-vous du festival aura lieu le dimanche 22 mars avec le concert "Jazzons-nous dans les bois" avec Les Voilà-Voilà et les écoles de musique de différentes communes à la salle de l'Escale. Un second concert de "Nicolas Gautier Trio" aura également lieu.

► Informations et réservations : Collectif SeR
www.spectacles-en-retz.com - 02 40 31 73 67

AVRIL


**MUSÉE du PAYS de RETZ :
Printemps du Moyen-Âge avec
l'association RAIS CRÉATIONS**

"Oyez Oyez !!!". Accueillis par une vingtaine de bénévoles passionnés en costumes et en armures, venez déambuler en soirée et en journée au sein du Musée du Pays de Retz, vous plonger dans un autre temps pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

SAMEDI 4 | 04 - DE 20H30 À 23H

- Soirée avec cracheurs de feu, visites du Musée dans une ambiance "feutrée et fantomatique"...

DIMANCHE 5 | 04 - DE 11H À 18H

- Démonstrations de Soldats et archers, scénettes de fabliaux, paysans et jongleurs, musiciens, chanteurs et danseurs...

- Atelier héraldique et blasons en lien avec des écoles...


**SAMEDI 4 | 04 AU
DIMANCHE 12 | 04**
**LA BERNERIE-EN-RETZ /
2^e festival des 4 Z'A, à la Salle
des fêtes Olivier Hureau**

Une cinquantaine d'artistes seront présents lors de ce Festival pour vous faire découvrir leurs peintures, leurs sculptures, leurs dessins et leurs photos. Un jeu de piste sera organisée pour découvrir l'exposition et ces différents stands. Cette activité, gratuite, est proposée aux enfants mais aussi aux adultes.

Lors de votre visite vous pourrez également découvrir les œuvres des enfants des écoles publiques du secteur : La Bernerie-en-Retz, Les-Moutiers-en-Retz, Villeneuve-en-Retz et Chaumes-en-Retz. Et sera aussi présent l'atelier de dessin des 4 Z'A, adultes et enfants.

► Le festival sera ouvert tous les jours de 10h à 19h, sans interruption, de quoi en prendre plein les yeux ! Entrée gratuite.

AVRIL SUITE



DIMANCHE 5 | 04 - DE 8H À 11H

ST-HILAIRE-DE-CHALÉONS / Randonnée familiale organisée par l'Apel de l'école Sainte-Thérèse

3 parcours sont proposés : un circuit « pitchounes » (5 km), un de 11 km et un de 16 km. Un ravitaillement est prévu sur les parcours et à l'arrivée un sandwich et une boisson. Les départs de la randonnée débiteront à partir de 8h jusqu'à 10h maximum pour les 11 et 16 km et de 9h à 11h pour le 5 km.

► Un tarif unique de 5€ et gratuit pour les enfants de -10 ans. Rendez-vous à la salle Pierre Leduc à St-Hilaire-de-Chaléons. Venez nombreux !



SAMEDI 11 | 04 - DE 10H A 18H

LA PLAINE-SUR-MER / Plantes en Fête, jardin des Lakas

La commune de La Plaine-sur-Mer organise depuis maintenant 20 ans « Plantes en Fête » dans le jardin des Lakas, un parc paysager situé au cœur du bourg de la commune. Des plantes aux arbres fruitiers, des légumes anciens aux graines, ou même de la décoration pour votre extérieur, vous trouverez votre bonheur pour agrémenter votre jardin.

► Infos : 02 40 21 50 14 / evenementiel@laplainesurmer.fr www.laplainesurmer.fr / FB : La Plaine sur Mer - Culture

MAI

DU VENDREDI 1 | 05 AU DIMANCHE 10 | 05

CHAUMES-EN-RETZ / 75° anniversaire de la reddition de la poche

Le 10 mai 1945, dans la prairie de la Roulais à la Sicaudais, la reddition des troupes allemandes enfermées dans la poche était signée. Le lendemain les soldats ennemis déposaient leurs armes. Pour commémorer ce moment, une grande exposition reprendra les faits historiques locaux. Elle sera installée, salle du plan d'eau et ouverte au public du 1^{er} au 10 mai 2020. Diverses manifestations sont aussi programmées dans les communes concernées par la poche. Une grande journée commémorative célébrera le 75^e anniversaire de la reddition le 10 mai 2020 avec un office religieux, la pose de trois panneaux d'information des événements...

SAMEDI 2 | 05 - DE 9H À 18H

PRÉFAILLES / Marché de Printemps

Vente-expo de plantes et de fleurs, foire-dégustation de produits du terroir, marché de créateur, brocante de livres, exposition d'aquarelle, vide-grenier proposé par l'Amicale des sapeurs-pompiers volontaires et bien d'autres animations vous seront proposées tout au long de la journée. La commune recherche toujours de nouveaux créateurs, producteurs du terroir, pépiniéristes, fleuristes.

► Renseignements et inscriptions des exposants en mairie auprès du Service Communication - Animations - Développement culturel
Tél. 02 40 21 60 37 ou communication@prefailles.fr

SAMEDI 09 | 05 - 20H

CHAUVÉ / Bal de la libération

Pour le 75^e anniversaire de la libération de la poche sud de Saint-Nazaire, la commune de Chauvé organise un grand bal costumé samedi 9 mai 2020 à partir de 20h. Tenues dans le style de l'époque souhaitées. Venez guincher avec le groupe "La Mi-guinguette" et swinger avec les "Stomp-Stomp".

► Sur place buvette et food-trucks. Salle de sports. Complexe du Pinier. Entrée gratuite.



SAMEDI 16 | 05 - 20H30

ROUANS / La Part égale - Compagnie La D'Âme de Compagnie - Seul en scène/humour

C'est l'histoire d'une femme... qui déménage !

Il ne lui reste plus qu'à fermer le dernier carton. Enfin ce n'est pas vraiment « il », en fait c'est « elle ». Elle préfère que les mots soient justes, surtout au sujet du sexe. Et dans le genre elle aime bien scotcher les clichés pour faire la part des choses. Alors en attendant de retrouver son chat pour quitter son appartement, elle dresse l'état des lieux de sa société. Un spectacle qui traite de l'égalité des sexes, où la comédienne nous emmène tambour battant dans ses pensées, expériences et revendications sur la place de la femme dans notre société. Vrai et délicieusement provoc'.

► À partir de 12 ans - 1h10
- Tarifs : plein 14€, réduit 10€ et très réduit 7€ - Infos / réservation : 02 40 64 18 32 - spectacles@rouans.fr - www.rouans.fr (billetterie en ligne)



DU DIMANCHE 17 | 05 AU SAMEDI 23 | 05

PORNIC / 33^e défi des Ports de Pêche

Rendez-vous à Pornic pour un événement incontournable du calendrier maritime : la 33^e édition du « Défi des Ports de Pêche ». Cet événement nautique national, à la fois culturel, sportif et populaire a pour but de réunir, le temps d'une semaine de régates, les mondes de la pêche et de la plaisance. Plus de 20 équipages, représentant l'ensemble des côtes françaises, seront au rendez-vous, pour 5 jours de régates, une semaine d'animations festives gratuites avec concerts, dégustations, expositions sur le Village de Pornic.

► Venez nombreux !

JUIN



SAMEDI 20 | 06

SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF / Fête de la musique

La mairie de Saint-Michel-Chef-Chef organise sa fête de la musique le samedi 20 juin 2020.

Les groupes intéressés peuvent soumettre leur candidature en envoyant une présentation du groupe (nombre de membres, détail des instruments, liens audio ou vidéo, préciser si vous êtes autonomes ou vos besoins en sonorisation, coordonnées).

► Pour plus d'informations, contacter le service animations-communication au 02 40 64 99 99 ou par mail à communication@stmichelchefchef.fr



SAMEDI 20 | 06 ET DIMANCHE 21 | 06

LES MOUTIERS-EN-RETZ / Rassemblement Courir Avec - Fête de la musique

Le samedi 20 : Soirée musicale (concerts place de l'église Madame)
Le dimanche 21 : Balades moto - Spectacle pour enfants (jardin de la mairie) - Baptêmes voitures, trikes et moto ainsi que de nombreux concerts.

► Bar-Restaurant sur place



Retrouvez les événements de nos 15 communes sur www.pornic.com

Atelier B : la RSE dans la peau

HISTORIQUEMENT IMPLANTÉ À CHAUMES-EN-RETZ, ATELIER B FABRIQUE ET AGENCE DES BOUTIQUES SUR MESURE EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL, EXCLUSIVEMENT POUR UNE CLIENTÈLE HAUT DE GAMME. ET SI LE BEAU S'Y CONJUGUE AU QUOTIDIEN, L'ENTREPRISE SE DÉMARQUE ÉGALEMENT PAR SON ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE). À LA CLÉ : INNOVATION, DIFFÉRENCIATION, VALORISATION DES COMPÉTENCES ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE À LONG TERME.

Au fil des décennies, Atelier B a changé plusieurs fois d'identité, mais son désir de viser plus haut, lui, n'a fait que grandir. Fondée en 1964 à Chaumes-en-Retz, l'entreprise – d'abord appelée Ets Blanchard (du nom de son fondateur) – propose alors des services de charpente et de menuiserie. 20 ans plus tard, elle amorce un premier virage en développant son activité d'agencement de magasins, et choisit un nouveau patronyme : Atelier Bois. En 1994, l'agencement de magasins devient son unique activité, un choix stratégique décidé suite au départ en retraite de son fondateur et de son rachat par le groupe IGH. En 2012, nouveaux changements décisifs : Atelier Bois devient Atelier B et fait le choix de travailler exclusivement avec des partenaires haut de gamme (Longchamp, Chanel, Mauboussin, Armani, et bien d'autres...). « Nous concevons et fabriquons des pièces sur mesure, explique Amélie Colas, ingénieur et responsable de la RSE à Atelier B. À travers nos créations, nous sublimons les produits de nos clients. »

Gagnant à tous les niveaux

Mais travailler avec les plus grands noms du luxe nécessite de savoir se remettre en question, quitte à revoir le fonctionnement de l'entreprise. « En 2018,

certains de nos clients engagés dans un processus RSE nous ont signifié qu'ils souhaitaient voir leurs fournisseurs partager leurs valeurs. Nous y avons vu le moyen de nous différencier et de mieux valoriser nos réalisations. Cela nous permettait aussi d'améliorer le dialogue social, d'impliquer nos équipes à travers un objectif commun, d'anticiper les réglementations, d'améliorer nos services... d'être finalement plus performant à tous les niveaux ! »

Marche après marche

Depuis cette décision le faisant entrer dans un nouveau modèle économique, Atelier B a mis en place un plan d'actions très diverses : formations, diminution des consommations énergétiques, implication dans des événements locaux, livraison de paniers aux salariés, partenariat avec les établissements scolaires locaux, collaboration avec des fournisseurs du territoire, boîte à idées en interne, enquête d'évaluation auprès de ses clients... « L'entreprise gravit les marches de la RSE pas à pas. Après avoir sensibilisé nos salariés et nos parties prenantes, nous priorisons certaines actions qui, pour durer, doivent être connectées à nos enjeux. Mais c'est enthousiasmant... C'est l'opportunité d'une véritable remise à plat ! »

**« L'ENTREPRISE
A UNE RESPONSABILITÉ
VIS-À-VIS DE LA SOCIÉTÉ
ET DE L'ENVIRONNEMENT,
ELLE DOIT ALLER AU-
DELÀ DES OBLIGATIONS
LÉGALES. »**

48

salariés (commerce, bureau d'études, conduite de travaux, production, pose, administration), dont 8 en apprentissage